



HAL
open science

Le dialogue n'est pas une catégorie naturelle scientifiquement pertinente

Anne Reboul, Jacques Moeschler

► **To cite this version:**

Anne Reboul, Jacques Moeschler. Le dialogue n'est pas une catégorie naturelle scientifiquement pertinente. Cahiers de linguistique française, 1995, 17, pp.229-248. halshs-00003801

HAL Id: halshs-00003801

<https://shs.hal.science/halshs-00003801>

Submitted on 3 Feb 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE DIALOGUE N'EST PAS UNE CATEGORIE NATURELLE SCIENTIFIQUEMENT PERTINENTE

Anne Reboul
CRIN-C.N.R.S. & INRIA-Lorraine

Jacques Moeschler
Université de Genève

- Marco Polo décrit un pont, pierre à pierre.
 - Mais laquelle est la pierre qui soutient le pont? demande Kublai Khan.
 - Le pont n'est pas soutenu par telle ou telle pierre, répond Marco Polo, mais par la ligne de l'arc qu'à elles toutes elles forment.
 Kublai Khan reste silencieux, il réfléchit. Puis il ajoute.
 - Pourquoi me parles-tu des pierres? C'est l'arc seul qui m'intéresse.
 Polo répond.
 - Sans pierres il n'y a pas d'arc.

I. Calvino, *Les villes invisibles*, 100.

INTRODUCTION

Dans cet article, nous allons discuter de l'opportunité qu'il y a à étudier un phénomène plutôt qu'un autre, ici, à étudier le discours plutôt que l'énoncé. Nous commencerons, dans une première partie, par examiner la proposition "modulariste"¹ de Roulet (1991, 1995) pour montrer qu'elle n'a de sens que dans une optique où le discours serait une catégorie naturelle et que, dès lors, elle se devrait de constituer une hypothèse réaliste sur le fonctionnement cognitif sous-jacent à l'interaction verbale, ce que, selon nous, elle n'est pas. Dans une deuxième partie, nous attaquerons l'idée même selon laquelle le discours constituerait une catégorie naturelle scientifiquement pertinente, au même titre que les espèces naturelles, les organes, etc. Nous distinguerons faits primaires et faits secondaires et nous montrerons que le discours est un fait secondaire. Nous en reviendrons, dans la conclusion de cette seconde partie, à l'idée même de l'existence de structures de discours et nous montrerons que de telles structures se ramènent purement et simplement à la représentation graphique d'une interprétation particulière d'un discours donné. Dans une troisième partie, enfin, nous proposerons l'esquisse d'un modèle alternatif, qui se veut réaliste psychologiquement et qui évite le piège téléologique que constitue l'hypothèse du discours comme catégorie naturelle scientifiquement pertinente.

1. CRITIQUE DE LA THEORIE MODULAIRE DU DISCOURS

1.1. La théorie modulaire du discours (Roulet 1991, 1995)

Dans un article de 1991, Roulet propose une approche modulaire de l'interaction verbale. C'est sur cet article que nous nous appuyons, ainsi que sur un article récent (Roulet 1995). Nous ne discuterons pas ici dans le détail de l'architecture modulaire qu'il propose – plutôt, nous discuterons de façon

¹ Nous montrerons plus bas qu'elle ne semble pas correspondre aux définitions courantes de la notion de *module*, d'où les guillemets.

générale la motivation de ce type d'approche et, à la suite de cette discussion, nous nous interrogerons sur la légitimité qu'il y a à considérer le discours, le dialogue ou le texte, conçus comme des ensembles d'énoncés répondant à des structures complexes, comme des catégories naturelles dont il faudrait examiner le fonctionnement. Nous commencerons par critiquer l'efficacité d'une approche modulaire qui se veut divorcée du fonctionnement cognitif. Nous proposerons ensuite quelques arguments, certains épistémologiques, d'autres linguistiques, d'autres encore psychologiques, qui militent en faveur d'une conception selon laquelle ni le discours, ni le dialogue, ni le texte n'ont de structure *a priori*, qui existeraient **indépendamment** de l'analyse qui en est faite. Nous esquisserons en conclusion une conception alternative du fonctionnement linguistique qui permette de rendre compte du discours, du dialogue et du texte sans postuler de modules qui n'auraient pas d'ancrage psychologique.

Dans son article de 1991, Roulet indique clairement que son approche modulaire ne vise pas le réalisme psychologique☐

“Pour moi, (...) l'hypothèse de la modularité vise à rendre compte du fonctionnement de l'interaction verbale, et non du fonctionnement de l'esprit humain”

(Roulet 1991, 58).

On remarquera que le but exprimé par Roulet suppose, ce qui reste à démontrer, que l'on puisse séparer le fonctionnement de l'interaction humaine de celui de l'esprit humain. A supposer que ce soit possible, il reste à déterminer le but que se fixerait un modèle du fonctionnement de l'interaction verbale (qu'il soit ou non modulaire), en d'autres termes à indiquer à quoi il pourrait servir et à quelles conditions il devrait obéir pour être efficace. Dans le même article, Roulet indique d'emblée un certain nombre de conditions de ce type☐

“(1) rendre compte des structures de tout type de discours (tant dialogique que monologique, écrit qu'oral, littéraire que non-littéraire)☐

(2) rendre compte de la possibilité d'engendrer une infinité de structures discursives à partir d'un nombre limité de catégories et de principes (ce qui implique, comme en syntaxe, la définition d'unités, d'une structure hiérarchique et de principes de récursivité)☐

(3) rendre compte des différents niveaux d'organisation du discours et de leurs interrelations☐

(4) rendre compte de l'hétérogénéité du discours, qui combine souvent différents types de séquences☐ dialogique et monologique, narrative, commentative, procédurale, etc.” (*Ibid.*, 53).

Quel que soit le but final que se fixerait un modèle du fonctionnement de l'interaction verbale, il devrait donc répondre à ces différentes conditions pour être efficace. Il ne semble pas que Roulet indique clairement, dans son article de 1991, la finalité de la construction d'un modèle comme celui qu'il envisage☐ il est néanmoins peut-être possible de la déduire des conditions citées ci-dessus.

La première question à se poser à leur sujet, c'est celui de la nécessité ou des nécessités auxquelles elles correspondent et, partant, des présupposés théoriques qui les sous-tendent☐

(i) la condition (1) présuppose que les discours ont des structures et que la nature de ces structures définit leur type☐

(ii) la condition (2) présuppose que les différents types de discours ont des unités qui leur soient propres, soit que chaque type ait les siennes, (produisant ainsi des structures nécessairement différentes, puisque les unités qu'elles organisent le sont), soit que les mêmes unités se retrouvent dans tous les types

in *Cahiers de linguistique française* 17, 229-248.

de discours (leur organisation différant d'un type à l'autre, produisant ainsi des structures différentes qui permettent de les distinguer)☐

(iii) la condition (3) présuppose l'existence de différents niveaux d'organisation du discours, que Roulet nomme dimension périodique, dimension polyphonique, dimension énonciative, dimension informationnelle et dimension compositionnelle☐

(iv) la condition (4) constate que les différents types de discours peuvent se retrouver au sein du même discours et impose à un modèle du fonctionnement de l'interaction discursive d'expliquer cette possibilité. On remarquera cependant que la nécessité de cette explication découle de la supposition qu'il existe différents types de discours pourvus de structures différentes elles aussi et qui leurs sont propres. Si cette hypothèse était discréditée d'une façon ou d'une autre, la nécessité d'une telle explication tomberait *ipso facto*.

A partir de ces observations, qu'en est-il de la légitimité de ces quatre conditions? Il nous semble qu'elles correspondent à un souci commun, celui qui consiste à articuler les unes aux autres, sans les unifier dans une théorie globale, un certain nombre de théories et d'observations linguistiques diverses☐

(i) la théorie, d'inspiration assez largement structuraliste, selon laquelle des discours perçus intuitivement et pré-théoriquement comme différents ont effectivement des structures différentes, ce qui permet de légitimer l'intuition préalable que l'on pouvait avoir à leur sujet (conditions (1) et (2)), mais que l'on peut cependant leur trouver des structures communes qui permettent de les regrouper sous le terme général de *discours*☐

(ii) bon nombre d'observations qui ont trait à divers problèmes linguistiques comme les connecteurs et l'argumentation, les indexicaux et l'énonciation, les anaphores, etc.

(iii) à partir de ces diverses distinctions, la nécessité de rendre compte de leur coexistence au sein d'un même discours, ce que Roulet appelle "l'hétérogénéité du discours".

Faut-il pour autant en conclure que le seul but d'un système modulaire tel que celui que propose Roulet serait d'articuler les uns aux autres, par-delà les différences théoriques ou épistémologiques des différentes analyses linguistiques qui leur sont sous-jacentes, des fragments d'analyses d'importance diverse? Ce serait une conclusion injuste et que rien ne permet de tirer de son article. Plutôt, le but d'un tel système pourrait être de proposer une description d'ensemble du fonctionnement de l'interaction verbale. Reste cependant à savoir si ce but suffit à légitimer une telle entreprise et si la méthode choisie est la meilleure pour y parvenir.

1.2. Le but et la méthode

A quoi en effet sert-il d'avoir une description d'ensemble du fonctionnement de l'interaction verbale? La première idée qui vient à l'esprit, dès lors que cette description ne se veut pas réaliste, c'est-à-dire qu'elle n'est pas psychologique, et à notre époque où l'ingénierie linguistique prend de plus en plus de place, c'est qu'une telle description pourrait servir à la construction de systèmes informatiques de dialogue homme-machine. Il est cependant difficile de voir comment cette utilisation se ferait☐ en effet, on peut distinguer, très grossièrement, deux types de dialogues homme-machine, ceux qui ont une finalité précise (comme la demande de renseignements administratifs ou ferroviaires ou la gestion dialoguée d'une application comme un traitement de texte), ceux qui ont pour seule finalité de reproduire ou de simuler l'interaction

verbale humaine. Dans le premier cas, l'utilisation d'un tel modèle paraît tout à la fois démesurée et insuffisante pour le but à atteindre – en effet, le discours, dans le cadre d'un dialogue homme-machine finalisé, est beaucoup plus pauvre que dans l'interaction humaine, la finalité en limitant tout à la fois les thèmes, le type d'actes de langage effectués (principalement des actes directifs, ordres ou requêtes), le type de discours – simultanément, un dialogue finalisé de ce type soulève des problèmes d'une grande difficulté, comme la résolution des anaphores et de la référence, l'usage des indexicaux de lieu, la gestion du temps, etc. Le modèle de fonctionnement de l'interaction verbale proposé par Roulet paraît ici tout à la fois trop complexe et lourd à mettre en oeuvre pour les buts limités à atteindre et insuffisant (comme les fragments d'analyses linguistiques qu'il rassemble²) pour atteindre les objectifs apparemment plus modestes, mais extrêmement difficiles que soulève le dialogue homme-machine finalisé. Il en va de même, *mutatis mutandis*, pour un dialogue homme-machine, plus orienté vers l'Intelligence Artificielle, qui mimerait ou qui simulerait une interaction humaine – dans ce cas, la complexité et le manque d'homogénéité du discours relevé par Roulet pourraient, au moins en principe, se retrouver, mais il n'est pas sûr que la gestion du dialogue ait intérêt à obéir à un modèle tel que celui proposé.

C'est ici en effet que la difficulté posée par des modèles de ce type et par les présupposés théoriques qui les sous-tendent apparaît clairement – pour qu'un modèle du type envisagé offre une description utilisable, il faut que les structures dont il se propose de rendre compte ne soient pas de pures et simples constructions *a posteriori*. En d'autres termes, il faut que les structures en question aient un caractère téléologique, i.e. qu'elles soient, d'une façon ou d'une autre, le but que cherche à atteindre le type de discours auquel elles correspondent. Dans cette mesure, non seulement elles permettront de distinguer *a posteriori* divers types de discours, mais elles permettront aussi de les engendrer et, de ce fait, chaque type de discours se présentera comme s'il s'agissait d'une catégorie naturelle, largement indépendante des locuteurs qui le produisent. Autrement dit, pour qu'un tel modèle du fonctionnement de l'interaction verbale ait un intérêt, il faut (mais il ne suffit pas nécessairement) que les structures correspondant à chaque type de discours et le définissant, soient aussi autant de principes téléologiques qui en gouvernent la production. On remarquera d'ailleurs que cette visée téléologique, pour y être implicite, n'en est pas moins présente en filigrane dans l'article de Roulet, bien que la distinction entre structures *a posteriori* et/ou structures dans une perspective téléologique de production du discours ne soit pas explicite.

Tout ceci a une conséquence – un tel modèle n'aura d'intérêt que s'il est, dans une certaine mesure, "naturel", c'est-à-dire s'il repose sur une fondation qui peut être, mais qui n'est pas nécessairement, de nature cognitive. De quelle sorte de téléologie pourraient relever ces diverses "structures de discours" permettant d'y distinguer des types? Il y en a une qui vient immédiatement à l'esprit – les modèles chaotiques.

² Aucun fragment de description linguistique, aucune description linguistique ne permettent à l'heure actuelle de résoudre les problèmes (linguistiques) que rencontrent les informaticiens qui cherchent à construire des systèmes de dialogue homme-machine finalisé.

1.3. Chaos et modules

Les vingt dernières années ont vu l'éclosion d'un nombre importants de modèles mathématiques visant à rendre compte du fonctionnement de systèmes physiques, économiques, biologiques, sociaux qui ne sont pas linéaires. Tous ces systèmes ont la particularité, que partage le discours, de se développer dans le temps. Les modèles mathématiques en question, souvent appelés complexes ou chaotiques, ont la particularité de rendre compte du fonctionnement de tels systèmes de façon "aveugle", c'est-à-dire dans une certaine mesure, sans tenir compte des spécificités propres aux fonctionnements qu'ils traitent et sans explication causale associée. En d'autres termes, ils expliquent pourquoi à partir d'éléments divers, on en arrive à la production de structures régulières. Cela leur a donné un avantage certain sur le plan de la simulation informatique du comportement de systèmes divers et une capacité de prédiction importante (météorologie, bourse, équilibre biologique, rythme cardiaque, démographie, etc.). Ils ont donc une caractéristique intéressante, du point de vue des structures : celle de rendre compte de l'émergence de structures, comme si le but même du système était de produire ces structures. En d'autres termes, ils présentent les systèmes qu'ils décrivent comme téléologiquement orientés vers la production d'une structure ou d'un type de structure donné(e).

Il semble donc que le discours, dans l'optique qui est celle de Roulet, se présente de façon qui le rangerait dans les fonctionnements sur lesquels les modèles chaotiques s'appliquent. Dans cette optique, la production du discours serait un système complexe, orienté vers l'émergence de structures régulières. Pourquoi, dès lors, ne pourrait-on pas utiliser des modèles mathématiques de ce type pour justifier la théorie selon laquelle le discours est téléologiquement orienté vers la production de ces structures ? Rien, a priori, ne s'y oppose : toutefois, il faut noter que si le discours était téléologiquement orienté vers la production de ces structures, et si un modèle chaotique pouvait rendre compte de son fonctionnement, ce modèle ne pourrait en aucun cas prendre pour base une architecture modulaire telle que celle proposée par Roulet.

En effet, les systèmes chaotiques ont pour caractéristique de **ne pas** être modulaire : si, un jour, un système chaotique rend compte du fonctionnement ou d'une partie du fonctionnement cérébral, ce qu'il décrira ou simulera correspondra peut-être à un système connexionniste, mais ne correspondra pas à un système modulaire. Ceci ne signifie pas que les modèles chaotiques ne puissent pas rendre compte du fonctionnement d'un module particulier, mais qu'ils ne peuvent rendre compte des interactions entre modules. Il semble donc que la voie du chaos ne soit pas susceptible de justifier le caractère téléologique qui serait nécessaire aux structures pour qu'elles aient un poids explicatif ou une utilité quelconque.

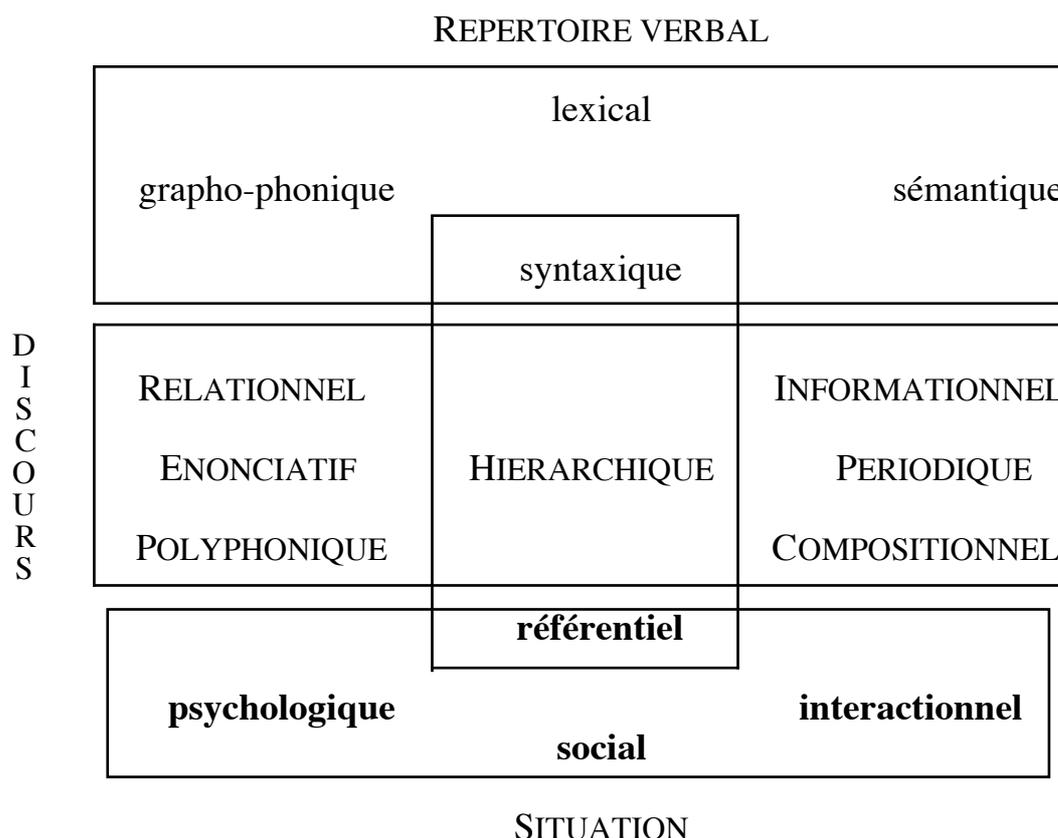
1.4. Modules et naturalité

Nous en revenons donc à l'architecture modulaire conçue par Roulet et au caractère téléologique des structures, qui tout à la fois définissent des types de discours auxquels elles sont attribuées et doivent, pour avoir une quelconque efficacité, imposer que ces types de discours soient téléologiquement orientés vers leur propre production. Ceci, comme nous l'avons dit plus haut, suppose que les différents types de discours en question soient des catégories naturelles, au même titre que le sont les espèces, les organes, le langage, etc. : ainsi, le dialogue, le récit, la description, etc. ne seraient pas des catégories aux fondements purement théoriques, mais désigneraient des entités naturelles en

in *Cahiers de linguistique française* 17, 229-248.

ce sens qu'elles préexistent aux théories³. Donc, si ce sont bien les modules et leurs interactions qui produisent les structures des différents types de discours, il paraît souhaitable de leur donner une fondation psychologique réaliste, c'est-à-dire de considérer l'architecture modulaire proposée par Roulet comme une hypothèse sur le fonctionnement mental. Si on refuse de la leur donner, on ne voit pas très bien comment on pourrait encore prétendre qu'elles remplissent le rôle qui leur est attribué, à savoir la production de ces discours et, *ipso facto*, de leurs structures⁴.

Le problème, dès lors, est celui de la probabilité psychologique de l'architecture modulaire conçue par Roulet



La première chose remarquable, c'est qu'elle ne comporte pas de "système central" en d'autres termes, alors que les architectures modulaires les plus répandues supposent que les modules correspondent à des capacités, à des "facultés"⁵, et livrent leurs résultats à un système central qui coordonne les diverses données ainsi obtenues, Roulet remplace le système central par un triple module ("central"?), qui rassemble les modules syntaxique (relevant du répertoire verbal), hiérarchique (relevant du discours) et référentiel (relevant de la situation). Nous n'entrerons pas dans le détail des divers modules proposés par Roulet, nous nous contenterons d'examiner leur architecture et leurs particularités modulaires.

³ Si cette hypothèse était justifiée, tous les travaux sur la typologie des discours s'en trouveraient du même coup légitimés.

⁴ Sauf à supposer qu'à une étape dans le fonctionnement des modules et de leur interaction, un miracle se produit... (cf. l'illustration à la page 55 de Dennett 1993).

⁵ On se souviendra que le terme "psychologie des facultés" date du dix-huitième siècle et de la théorie de Franz Joseph Gall.

in *Cahiers de linguistique française* 17, 229-248.

Fodor, qui a été le grand avocat de la modularité (cf. Fodor 1986), a proposé un certain nombre de critères permettant de justifier le caractère modulaire ou non-modulaire d'un fonctionnement mental ☐

- (i) la particularité d'être propre à un domaine (vue, toucher, langage, etc.) ☐
- (ii) le caractère obligatoire du fonctionnement (on ne peut pas choisir de ne pas interpréter un énoncé dans sa langue maternelle) ☐
- (iii) une hiérarchie entre les modules (ou systèmes périphériques) et le système central, l'accès du système central au travail des modules étant très limité (on n'a pas accès à la représentation phonétique d'un énoncé, mais à son interprétation) ☐
- (iv) la rapidité ☐
- (v) le cloisonnement informationnel ☐ l'information ne peut pas circuler librement entre les modules, pas plus qu'elle ne peut circuler librement du système central vers les modules (les réflexes sont un exemple typique de cloisonnement informationnel) ☐
- (vi) la superficialité des résultats (dans le cas de l'interprétation des énoncés, le module linguistique est "pré-inférentiel") ☐
- (vii) la localisation biologique (les exemples liés aux différents types d'aphasie ne manquent pas) ☐
- (viii) l'existence de défaillances caractéristiques (*idem*).

Dès lors, il est intéressant de voir jusqu'à quel point les modules postulés par Roulet répondent ou non à ces critères. Si l'on considère d'abord la particularité d'être propre à un domaine, on pourrait admettre que les modules du niveau du répertoire verbal le satisfont. Par contre, il est difficile, au vu des descriptions très partielles proposées par Roulet, de déterminer si c'est le cas pour les modules du niveau du discours. Enfin, il paraît très clair qu'un au moins des modules du niveau de la situation ne le satisfait pas ☐ c'est le cas du module référentiel qui est décrit comme correspondant à quatre domaines, le monde construit par le discours, le monde réel, le dialogue comme action, la culture. Le second critère, le caractère obligatoire du fonctionnement, semble pouvoir s'appliquer uniquement au niveau des modules du répertoire verbal. Le troisième critère, la hiérarchie entre les modules et le système central, tombe, même s'il était possible d'accepter que les modules syntaxique, hiérarchique et référentiel constituent une sorte de système central, puisqu'ils sont transversaux à tous les niveaux. Le quatrième critère semble difficile à utiliser dans le cas des modules proposés, particulièrement pour ceux qui ne sont pas obligatoires. Le cloisonnement informationnel ne s'applique tout simplement pas à l'architecture modulaire proposée par Roulet, puisque le modèle de Roulet suppose l'interaction entre modules. La superficialité des résultats et la localisation biologique sont difficiles à déterminer dans le cas présent. Nous aurons l'occasion de revenir sur le critère des défaillances caractéristiques plus bas ☐ nous nous contenterons de dire, pour le moment, que le peu de précision dans les définitions des champs d'action des différents modules rend très difficile leur évaluation.

Il semble donc que le système modulaire proposé par Roulet ne réponde pas aux critères classiques de la modularité, tels qu'ils ont été proposés par Fodor. Il apparaît dès lors bien difficile d'y voir une hypothèse réaliste sur le fonctionnement mental. On notera par ailleurs que ces critères s'appliquent aussi, *mutatis mutandis*, aux modules dans certains systèmes informatiques ☐ en d'autres termes, ils caractérisent la notion de module, aussi bien dans la

in *Cahiers de linguistique française* 17, 229-248.

simulation que dans la modélisation des facultés cognitives (et, partant, langagières).

2. LE DISCOURS N'EST PAS UNE CATEGORIE NATURELLE

2.1. La naturalité du discours et la distinction entre faits primaires et faits secondaires

Tout ce qui a été dit plus haut tendait à montrer que le discours, ou les différents types de discours ne sont pas des catégories naturelles, au sens où ils dépendraient d'une orientation téléologique, qu'elle soit aveugle (comme le sont les systèmes chaotiques) ou qu'elle soit causale, au sens où le but avoué des locuteurs serait de produire un type ou un autre de discours. Une objection naturelle vient à l'esprit : le dialogue, la description, le récit, etc. paraissent aussi naturels, ou, à tout le moins, ni plus ni moins naturels, que ne le sont la marche, le fait de s'alimenter, etc. Ils ne sont pas des artefacts, mais des constantes du comportement langagier humain. En quoi, dès lors, peut-on nier qu'ils soient naturels ?

Il y a deux réponses compatibles et de faits complémentaires à cette question : la première passe par la naturalité même des distinctions entre les différents types de discours ; la seconde passe par l'intérêt scientifique qu'il peut y avoir à considérer ou à ne pas considérer tel ou tel "objet" comme naturel, c'est-à-dire comme nécessitant une explication qui lui soit propre, i.e. il n'est pas le produit de causes qui lui soient extérieures. Considérons d'abord ce que serait une réponse du premier type dans le cas du discours ou des discours différents : en quel sens les différents types de discours se distinguent-ils naturellement ou, en d'autres termes, de quels types sont les indices permettant de les distinguer ?

Il faut tout d'abord remarquer que cette question ne se résoudra pas par l'appel à des critères pré-théoriques : on ne dira pas que le dialogue, par exemple, est ou n'est pas un objet naturel suivant que le terme *dialogue* peut ou ne peut pas être utilisé correctement par d'autres que les linguistes⁶. Le problème est plutôt de savoir si les distinctions entre différents types de discours sont basées sur des différences dans la production de ces discours⁷, et si ces éventuelles différences dans la production se reflètent dans l'organisation linguistique de ces discours ou si les éventuelles différences linguistiques entre ces types de discours se ramènent purement et simplement ou se laissent expliquer par le contenu même des discours. En d'autres termes, le problème est un problème empirique : y a-t-il des différences linguistiques dans les divers types de discours qui nécessitent une explication qui passerait par autre chose que par le contenu même du discours ? Si la réponse à cette question était positive, il y aurait alors une légitimité indiscutable à considérer chaque type de

⁶ Dans un autre ordre d'idée, le terme *pistil* appartient à la botanique et les non-spécialistes ne sont pas nécessairement capables de l'utiliser correctement : ceci ne signifie ni que le pistil n'existe pas, ni qu'il n'y a pas de règle linguistique qui gère l'application de ce terme. Sur ce problème, cf. Putnam et la notion de division des tâches linguistiques (Putnam 1975).

⁷ Au-delà de la différence triviale qui existe entre le dialogue (qui met en jeu deux locuteurs au moins) et les autres types de discours (qui mettent en jeu un unique locuteur).

in *Cahiers de linguistique française* 17, 229-248.

discours comme, dans une certaine mesure, une entité naturelle, au moins partiellement auto-organisatrice⁸. La réponse est évidemment empirique.

La seconde question peut se résumer de la façon suivante : quand est-il légitime ou nécessaire pour des raisons scientifiques de considérer qu'un objet correspond à une catégorie naturelle, c'est-à-dire quand est-il légitime de l'étudier en tant que tel plutôt que comme le produit ou le résultat d'autres objets ? La réponse négative est peut-être plus facile à donner : il est légitime de considérer qu'un objet est un objet naturel, qui peut et qui doit faire l'objet de recherches scientifiques qui lui soient propres, si et seulement si cet objet ne peut être "expliqué" sur la seule base de ce qui le compose. En d'autres termes, le problème général est celui du réductionnisme : peut-on ou ne peut-on pas, doit-on ou ne doit-on pas réduire un objet donné à d'autres objets et cette réduction suffit-elle à son analyse ?

Venons-en maintenant à la distinction entre *faits primaires* et *faits secondaires* : à la lumière de ce qui a été dit plus haut, on peut définir un fait primaire comme un fait dont l'explication ne peut pas se suffire de l'analyse d'autres faits qui lui sont liés ; un fait secondaire, à l'inverse, est un fait dont l'explication se résume à l'analyse d'autres faits qui lui sont liés. Nous essaierons de montrer dans la suite de cette seconde partie que tant le discours au sens large que les différents types de discours sont des faits secondaires et non des faits primaires : en d'autres termes, ils ne justifient pas une analyse qui leur soit propre.

2.2. Le discours est un fait secondaire

Nous commencerons par montrer, à partir d'un objet "concret" comment la distinction entre faits primaires et faits secondaires se manifeste, en fondant cette distinction sur la distinction searlienne entre émergence 1 et émergence 2 (cf. Searle 1995).

L'objet concret en question est tout simplement l'arc du pont dont parle Marco Polo à Kublai Khan dans l'extrait des *Villes invisibles* qui sert d'exergue à cet article et que nous reproduisons ci-dessous :

Marco Polo décrit un pont, pierre à pierre.

- Mais laquelle est la pierre qui soutient le pont ? demande Kublai Khan.

- Le pont n'est pas soutenu par telle ou telle pierre, répond Marco Polo, mais par la ligne de l'arc qu'à elles toutes elles forment.

Kublai Khan reste silencieux, il réfléchit. Puis il ajoute :

- Pourquoi me parles-tu des pierres ? C'est l'arc seul qui m'intéresse.

Polo répond :

- Sans pierres il n'y a pas d'arc.

(I. Calvino, *Les villes invisibles*, 100).

Le problème soulevé par cette citation est précisément celui de la distinction entre faits primaires et faits secondaires, ou de la distinction searlienne entre émergence 1 et émergence 2. Les deux distinctions entretiennent en effet une relation importante : un fait primaire peut être émergent 2 par rapport à un autre fait ou un ensemble de faits, mais il ne peut pas être émergent 1 par rapport à ce fait ou à cet ensemble de faits ; un fait secondaire, par contre, ne

⁸ On remarquera que ce critère de la naturalité d'un objet est lié au critère téléologique qui a été utilisé dans la première partie. Les typologies des discours essaient d'avoir ce mode de fonctionnement épistémologique : il n'est pas sûr qu'elles y réussissent.

peut pas être émergent 2 par rapport à un fait ou à un ensemble de faits, mais il peut être émergent 1 par rapport à ce fait ou à cet ensemble de faits. Les définitions de l'émergence 1 et de l'émergence 2, telles qu'on peut les formuler à partir de ce qu'en dit Searle (1995, 160), sont les suivantes

Définition de l'émergence 1

Un fait F est émergent 1 ssi

- (i) F est composé d'éléments a, b, c ...
- (ii) F a des propriétés qui ne sont pas, ou pas nécessairement celles de a, b, c...
- (iii) Certaines des propriétés de F peuvent être déduites ou calculées à partir des caractéristiques de a, b, c... sur la base de leur arrangement ou de leur composition avec le reste de l'environnement.
- (iv) D'autres propriétés de F sont expliquées par les interactions causales qui se produisent entre a, b, c... ce sont des "caractéristiques causalement émergentes".

Définition de l'émergence 2

Un fait F' est émergent 2 ssi

- (i) F' est émergent 1.
- (ii) F' a des pouvoirs causaux qui ne peuvent s'expliquer par les interactions causales de a, b, c...

Revenons-en à l'arc du pont et aux pierres qui le composent ce que dit Marco Polo, dans une certaine mesure, c'est que l'arc du pont est émergent 1 par rapport aux pierres (les éléments a, b, c...) qui le composent. La raison pour laquelle il est suffisant de parler des pierres, c'est que tout ce qu'il peut y avoir de causal dans l'arc se résume à ces éléments et aux relations causales et non-causales qu'ils entretiennent entre eux et avec le reste de l'environnement. Cela n'aurait de sens de parler de l'arc en lui-même que s'il avait des pouvoirs causaux qui iraient au-delà des interactions causales entre les pierres qui le composent, i.e. s'il était un fait émergent 2.

Si, maintenant, on en revient au discours, en quel sens pourrait-on dire qu'il est un fait émergent 1 ou un fait émergent 2? Le discours serait un fait émergent 2 s'il avait des pouvoirs causaux qui dépassent ceux qui se déduisent des interactions causales entre ses éléments. Dans le cas contraire, il serait un fait émergent 1, ou, s'il s'avérait qu'il n'est pas constitué d'éléments, un fait non émergent⁹. Or, il ne semble pas faire de doute (la définition même du discours est claire à ce sujet, quelle que soit son obscurité par ailleurs) que le discours est constitué d'éléments, énoncés, propositions, phrases, actes discursifs, etc. suivant les théories. Pour que le discours soit un fait primaire, il faut donc qu'il soit émergent 2, autrement dit qu'il ait des pouvoirs causaux au-delà de ce que ses éléments peuvent expliquer. On en revient donc ici à une notion qui a joué un grand rôle dans la première partie pour que le discours soit une catégorie naturelle scientifiquement pertinente, il faut qu'il soit téléologiquement orienté vers la production d'une caractéristique qui ne s'explique pas par les relations entre ses éléments. Il va de soi que le candidat idéal à être cette caractéristique serait une structure propre au discours (ou à tel ou tel type de discours) et qui dépasserait la composition entre éléments. Nous avons vu dans la première partie que cette idée même paraissait difficilement soutenable. La question est donc de savoir quelle(s) caractéristique(s) le discours (ou tel ou tel type de discours) présenterait qui pourrait en faire un fait émergent 2?

Nous n'arrivons pas à voir de quelle caractéristique il pourrait s'agir ceci, clairement, ne signifie pas que de telles caractéristiques n'existent pas... Il

⁹ Auquel cas, il serait probablement un fait primaire au même titre que s'il était un fait émergent 2.

n'en reste pas moins que, comme le note Searle, l'hypothèse qu'il existe des faits émergents 2 est une hypothèse "aventureuse" (Searle 1995, 160), et que le poids de la preuve est du côté de ceux qui affirment leur existence et non pas de ceux qui la nient¹⁰. Nous considérons donc que, jusqu'à preuve du contraire, le discours (ou les types de discours) sont des faits émergents 1, ne correspondent donc pas à des catégories naturelles scientifiquement pertinentes □ ce sont des faits secondaires. Au-delà, les faits secondaires sont réductibles à des faits primaires □ c'est pour cette raison qu'ils ne sont pas pertinents scientifiquement.

2.3. Le réductionnisme

Il devrait être clair à présent que nous nous dirigeons vers une sorte de réductionnisme □ nous allons consacrer ce paragraphe à dire de quelle (s) sorte(s) il s'agit. Le réductionnisme, comme le dit Searle dans le même ouvrage (Searle 1995, 161), correspond à "une forme particulière de la relation d'identité", la relation du *rien-que*, qu'il caractérise de la façon suivante □ "les A peuvent être réduits à des B, si les A ne sont rien que des B". Pour autant, comme il note, la notion de réduction aura des sens différents suivant ce que sont les termes de l'identité □ des objets, des propriétés, etc. Il différencie donc cinq sortes de réductionnisme □

(i) la *réduction ontologique* □ elle concerne des objets et elle dit que les objets d'un certain type ne sont rien que des objets d'un autre type. Par exemple, "les chaises ne sont rien d'autre que des collections d'atomes" (*Ibid.*, 162).

(ii) la *réduction ontologique des propriétés* □ elle concerne, comme son nom l'indique, des propriétés d'objets plutôt que les objets eux-mêmes. Par exemple, la chaleur est l'énergie cinétique du mouvement des particules qui composent l'objet.

(iii) la *réduction théorique* □ elle vaut entre théories et les lois de la théorie réduite peuvent se déduire des lois de la théorie réductrice. Par exemple, les lois des gaz se réduisent aux lois de la thermodynamique statistique.

(iv) la *réduction logique ou définitionnelle* □ elle vaut entre les mots et les phrases, "les mots et les phrases faisant référence à tel type d'entité peuvent se traduire en des mots et phrases faisant référence à tel autre type d'entité" (*Ibid.*, 163). Par exemple, "les nombres ne sont rien que des ensembles d'ensembles" (*Idem*).

(v) la *réduction causale* □ elle vaut entre deux types de choses pouvant avoir des pouvoirs causaux. "On montre que l'existence et *a fortiori* les pouvoirs causaux de l'entité réduite sont entièrement explicables en termes des pouvoirs causaux des phénomènes réducteurs" (*Idem*). Ainsi, les pouvoirs causaux des objets solides s'expliquent par les pouvoirs causaux des mouvements des molécules.

De quel type de réductionnisme ferons-nous usage ? De la réduction ontologique □ selon nous, le discours (ou les types de discours) ne sont rien d'autres que des suites d'énoncés. De la réduction ontologique des propriétés □ selon nous, le fait qu'un discours donné soit, au moins partiellement, une description, se réduit au fait que les énoncés qui composent le discours en

¹⁰ Auchlin, dans une conférence faite au Colloque du Mans (15-16 septembre 1994), propose comme un fait émergent 2 ce qu'il appelle la "dimension qualitative" du dialogue, qui, selon lui, ne se réduit pas aux propriétés discursives. Le but de sa conférence était de démontrer cette irréductibilité. Il ne nous semble pas que ce but ait été atteint.

question aient tel ou tel contenu. De la réduction logique ou définitionnelle □ les mots ou les phrases qui font référence à tel ou tel discours sont réductibles à des mots ou des phrases faisant référence à tels ou tels énoncés. De la réduction causale enfin □ les pouvoirs causaux de tel ou tel type de discours sur les entités linguistiques qui peuvent y apparaître (vocabulaire, temps verbaux, connecteurs, constructions syntaxiques, etc.) se réduisent aux pouvoirs causaux de tel ou tel type de contenu sur le ou les énoncés qui exprimeront ce contenu. Nous n'utiliserons pas ici le réductionnisme théorique¹¹.

Notre position est donc globalement réductionniste et concerne les objets mêmes des théories en conflit, c'est-à-dire les discours et les énoncés, les propriétés de ces objets, c'est-à-dire la typologie des discours et l'interprétation ou le contenu des énoncés, la définition de ces objets, c'est-à-dire la définition du discours et celle de l'énoncé, et enfin les pouvoirs causaux de ces objets. Nous allons maintenant esquisser ce qui, pour nous, serait une théorie suffisante et satisfaisante du discours, c'est-à-dire, dans la perspective réductionniste qui est la nôtre, une théorie des énoncés qui rendrait aussi compte des propriétés des discours.

3. LE DISCOURS EST UNE SUITE D'ÉNONCÉS

3.1. L'énoncé est une catégorie naturelle

Nous avons montré plus haut que le discours n'était pas une catégorie naturelle scientifiquement pertinente parce que c'est un fait secondaire, i.e. un fait émergent 1. Nous allons, dans ce paragraphe, tenter de montrer rapidement que l'énoncé (qui sera, on l'a probablement compris, notre terme réducteur) est une catégorie naturelle scientifiquement pertinente, à savoir un fait primaire d'émergence 2. Nous tiendrons compte du fait que le poids de la preuve est, cette fois-ci, de notre côté.

On remarquera d'abord que l'énoncé participe, au moins indirectement, de la double articulation de la langue et que cette caractéristique, propre à la langue, d'être doublement articulée, s'accompagne de l'émergence de deux ensembles de faits, chacun d'entre eux correspondant à une articulation, les morphèmes et les phrases. Commençons par les morphèmes □ les éléments qui les composent sont les phonèmes et la composition des phonèmes entre eux permet d'expliquer les particularités phonologiques des morphèmes □ elle ne permet cependant pas d'expliquer leurs particularités lexicales (appartenance à telle ou telle catégorie syntaxique, contenu lexical conceptuel ou procédural, etc.). Les morphèmes sont donc émergents 2 par rapport aux phonèmes. Si on en vient aux phrases, maintenant, il va de soi qu'elles sont composées de morphèmes et que la composition des morphèmes entre eux permet d'expliquer un certain nombre de leurs caractéristiques, si ce n'est la totalité de leurs caractéristiques. On remarquera cependant que la notion de *phrase* est une notion abstraite qui ne prend pas en compte la totalité des propriétés que l'on peut attribuer à un segment linguistique effectivement produit qui serait une réalisation particulière de la phrase en question □ c'est pour cette raison que l'on a introduit la notion d'*énoncé*, l'énoncé désignant précisément le segment linguistique effectivement produit qui est la réalisation d'une phrase donnée. Ainsi, même si la phrase est émergente 1 par rapport aux éléments qui la composent, l'énoncé, lui, a les mêmes éléments mais est émergent 2 face à ces éléments. On remarquera en effet que les propriétés propres à l'énoncé et que

¹¹ On notera cependant que nous l'avons abondamment utilisé dans nos travaux (cf. Moeschler 1993 et à paraître a).

in *Cahiers de linguistique française* 17, 229-248.

la phrase n'a pas ne se réduisent pas purement et simplement aux relations entre l'énoncé, ou les éléments qui le composent, et l'environnement¹² c'est pour cette raison que la pragmatique ne concerne pas seulement la résolution des indexicaux¹². En d'autres termes, l'énoncé est composé de morphèmes, et ces morphèmes sont composés de phonèmes, sans qu'une réduction soit possible de l'énoncé aux morphèmes qui le composent¹³. L'énoncé est donc émergent 2 par rapport aux morphèmes qui le composent (ou par rapport à la phrase, émergente 1 relativement aux mêmes morphèmes)¹³ c'est une catégorie naturelle scientifiquement pertinente et donc un fait primaire dans le sens défini plus haut.

Ainsi, l'énoncé peut servir de matériau à une théorie du discours et nous allons maintenant montrer très rapidement comment une théorie de l'interprétation des énoncés (qui prend en compte l'environnement et les relations causales ou non causales entre énoncés) peut rendre compte du ou des discours.

3.2. L'énoncé et le discours¹⁴ vers une nouvelle fondation pour l'analyse de discours

Notre thèse est donc que le discours ou les différents types de discours se réduisent à une suite d'énoncés, dans deux sens¹⁴

- (i) un discours, en tant qu'objet physique, n'est rien d'autre, ne correspond à rien d'autre qu'à une suite d'énoncés¹⁵
- (ii) les principes qui gouvernent la production et l'interprétation des énoncés sont aussi ceux qui gouvernent la production et l'interprétation des discours.

Le point (i), on le notera, correspond purement et simplement à la réduction ontologique, tandis que le point (ii) couvre les réductions ontologique des propriétés, logique ou définitionnelle et causale. C'est sur le point (ii) que nous allons centrer la suite de notre argumentation.

Un des problèmes que rencontre apparemment la réduction du discours ou des discours aux énoncés est celui de l'intentionnalité qui leur serait sous-jacente. On se souviendra que Searle, dans son article sur la conversation (1992), exprime un pessimisme radical quant à la possibilité de donner à la conversation une structure comparable à celle qu'a un acte de discours¹⁶

“La raison pour laquelle les conversations n'ont pas une structure interne dans le sens où les actes de langage en ont une n'est pas (comme on l'a parfois dit) que les conversations impliquent deux personnes ou plus, mais que les conversations en tant que telles manquent de but ou d'intérêt particuliers”

(Searle 1992, 20. Nous traduisons).

Il introduit cependant, pour rendre compte de la conversation la notion d'*intentionnalité partagée* (*shared intentionality*), qu'il décrit de la façon (négative) suivante¹⁷

“L'intentionnalité partagée n'est seulement fonction d'une conjonction d'états individuels intentionnels sur les états intentionnels d'autrui”

¹² Sur ce point, nous pensons pouvoir renvoyer à Moeschler & Reboul (1994, chapitres 4 et 13).

¹³ Il va de soi que l'on ne peut réduire l'énoncé aux phonèmes¹³ les morphèmes étant émergents² par rapport aux phonèmes font barrage. La réduction n'est possible qu'entre objets émergents 1 et leurs éléments. Nous laisserons de côté la question de la transitivité de la réduction qui n'est pas pertinente ici.

Plus positivement, Searle donne un exemple d'intentionnalité partagée □ lorsque deux individus poussent une voiture, il y a intentionnalité partagée dans la mesure où ni l'acte de l'un ni l'acte de l'autre ne se laissent décrire comme le fait individuel de pousser une voiture indépendamment de leur acte collectif. Ainsi, la conversation mettrait en jeu cette sorte d'intentionnalité partagée, qui correspondrait au fait que chacun des interlocuteurs produisent des énoncés sans que la conversation elle-même se laisse décrire comme la production individuelle d'énoncés par chacun des interlocuteurs. Il semble cependant, même si la notion d'intentionnalité partagée peut avoir une pertinence quelconque dans la description de la conversation, qu'elle soit extrêmement insuffisante pour décrire le fonctionnement de chaque conversation particulière puisqu'elle paraît se réduire au fait que l'on ne puisse décrire cette conversation particulière comme "Pierre parle et Paul parle", mais plutôt comme "Pierre et Paul parlent ensemble". Searle affirme, ce dont nous doutons, que cette notion ne peut se ramener à des considérations qui auraient trait à l'intentionnalité individuelle des interlocuteurs. Il nous semble en effet qu'elle peut se ramener d'un point de vue intentionnel à une double description du type "Pierre a l'intention de parler avec Paul" et "Paul a l'intention de parler avec Pierre", d'où l'on peut déduire "Pierre et Paul ont l'intention de parler ensemble".

Au-delà de la conversation (qui est un cas particulier), le discours généralement pose le problème d'une intentionnalité qui dépasse le niveau de l'énoncé. La question, dès lors, est de savoir si cette intentionnalité globale au niveau du discours (non-conversationnel) peut ou ne peut pas se ramener à une intentionnalité locale au niveau de l'énoncé. Il faut remarquer que la causalité n'apparaît pas comme un critère fiable dans ce cas parce qu'elle s'exerce en sens contraires suivant que l'on traite de la production ou de l'interprétation des discours □ pour la production des discours (non-conversationnels), on peut considérer¹⁴ que le locuteur a une intention globale, qui porte sur l'ensemble de son discours et que cette intention globale a une relation causale avec l'intentionnalité locale qui préside à la production de chacun de ses énoncés □ en ce qui concerne l'interprétation, la situation est bien l'inverse puisque c'est sur la base des intentionnalités locales déduites de l'interprétation des énoncés que l'interlocuteur reconstituera l'intentionnalité globale du locuteur. Cependant, si la causalité va effectivement dans les deux sens, c'est qu'au bout du compte les deux intentionnalités sont réductibles l'une à l'autre □ le choix de la réduction des intentionnalités locales dans une intentionnalité globale ou de la réduction inverse dépendra du fait que l'on prend le discours ou l'énoncé comme objet. Nous espérons qu'il est clair que nous prenons dans ce qui suit l'énoncé comme objet et nous montrerons que l'intentionnalité globale, aussi bien que le choix des énoncés particuliers et des constituants de ces énoncés, dépendent des énoncés eux-mêmes et des relations causales (de nature pragmatique) que ces énoncés entretiennent entre eux.

¹⁴ De façon un peu exagérée □ tous les discours, même s'ils sont produits par un locuteur unique, ne relèvent pas d'une intentionnalité globale bien définie qui pré-existerait à leur production. C'est cependant un faux problème dans le cas présent dans la mesure où des discours qui ne seraient pas le résultat d'une intentionnalité globale seraient le résultat d'une conjonction d'intentionnalités locales, ce qui est exactement ce que nous voulons démontrer ici.

3.3. L'énoncé, le discours, le curé et la servante

Nous allons examiner un exemple qui nous est cher et qui a déjà fait l'objet de nombreuses analyses de notre part (cf. Moeschler & Reboul 1987, Reboul 1992 et à paraître) – le texte de Stendhal que nous avons appelé *Histoire du curé et de la servante*. Nous le reproduisons ci-dessous –

- (a) Oserai-je raconter l'anecdote que l'on m'a confiée en prenant le frais à l'ombre du mur d'un cimetière dans une pièce de luzerne à la verdure charmante? (b) Pourquoi pas? (c) Je suis déjà déshonoré comme disant des vérités qui choquent la mode de 1838 – (d) Le curé n'était point vieux – (e) la servante était jolie ; (f) on jasant, ce qui n'empêchait point un jeune homme du village voisin de faire la cour à la servante. (g) Un jour, il cache les pincettes de la cuisine dans le lit de la servante. (h) Quand il revint huit jours après, la servante lui dit – (i) "Allons, dites-moi où vous avez mis les pincettes que j'ai cherchées partout depuis votre départ. (j) C'est là une bien mauvaise plaisanterie." (k) L'amant l'embrassa, les larmes aux yeux, et s'éloigna.

(Stendhal, *Voyage dans le midi*, Divan, 115).

Notre analyse se situera, nos lecteurs habituels n'en seront pas surpris, dans le cadre théorique que constitue la théorie de la pertinence. Elle ne sera pas grandement différente des analyses que nous avons pu proposer antérieurement et nous ne la développerons donc pas dans le détail, laissant le lecteur se reporter à ces analyses antérieures, si ce n'est que nous insisterons ici sur les relations entre intentionnalité locale et intentionnalité globale.

Commençons par ce que nous pouvons dire de l'intentionnalité globale qui est derrière ce texte – très grossièrement, une interprétation minimale du texte doit comporter la proposition selon laquelle le curé couche avec sa servante. Une interprétation du texte qui ne comporterait pas cette proposition serait une interprétation fautive, où, en d'autres termes, le lecteur n'aurait pas compris le texte. Nous considérerons que l'intentionnalité globale minimale¹⁵ que l'on peut attribuer à l'auteur de ce texte, Stendhal, est d'amener son lecteur à comprendre que le curé couche avec sa servante. Dans nos analyses antérieures, nous avons proposé la thèse selon laquelle ce texte fonctionne en s'appuyant sur une stratégie interprétative très générale, que nous avons appelée *hypothèse anticipatoire*. L'idée générale en était la suivante – le lecteur interprète les énoncés successifs sur la base d'hypothèses qu'il fait sur la suite du texte, ces hypothèses étant conditionnées par ce qu'il pense être le but de l'auteur du texte. Dans la terminologie que nous avons développée dans le paragraphe précédent, nous dirions que le lecteur interprète les énoncés sur la base des hypothèses, très générales au départ, puis de plus en plus précises, qu'il fait quant à l'intentionnalité globale de l'auteur à partir de ce que l'interprétation de chaque énoncé lui fait entrevoir de l'intentionnalité locale de cet énoncé particulier et de ce que l'interprétation des éventuels énoncés précédents lui a fait entrevoir de l'intentionnalité locale de chacun d'entre eux. En d'autres termes, le lecteur se construit une représentation de l'intentionnalité globale de l'auteur ou du locuteur qu'il modifie et enrichit au fur et à mesure de l'interprétation des énoncés.

Il va de soi que c'est particulièrement vrai dans le cas des textes littéraires ou des textes scientifiques, ou, plus généralement, des textes écrits, puisqu'on peut supposer qu'ils ont fait l'objet d'une construction soignée. On

¹⁵ L'intentionnalité globale minimale se définit comme l'intention qui porte sur le contenu du discours qui doit être saisi pour que l'on puisse dire que le texte a été compris. Il faut noter qu'une telle intentionnalité n'existe pas toujours.

remarquera à cet égard que la très forte tendance des lecteurs à construire une représentation de l'intentionnalité globale de l'auteur est souvent exploitée par l'auteur lui-même qui suscite une représentation de son intentionnalité globale particulière, soit pour permettre au lecteur d'en tirer une conclusion donnée (comme c'est le cas dans le texte de Stendhal), soit au contraire pour la contredire. Cette seconde possibilité se rencontre notamment dans certains romans policiers, mais aussi de façon plus subtile dans des textes non-policiers et on pensera ici à certains textes de Calvino¹⁶. Elle existe de façon atténuée dans l'interprétation de discours non écrits.

La conversation, il faut le noter, ne pose pas de problèmes particuliers, si l'on admet que l'intentionnalité globale n'est pas primitive – dès lors en effet tout se passe au niveau de l'énoncé et l'intentionnalité locale est suffisante tout à la fois pour rendre compte du choix d'énoncés que font les différents locuteurs (et de leur interprétation) et est aussi suffisante (comme nous venons de le voir) pour permettre l'établissement d'une intentionnalité globale si le besoin s'en fait sentir. Un endroit où ce besoin apparaît nécessairement est le texte de théâtre ou son pendant littéraire non théâtral, le roman qui ne consiste exclusivement que de dialogues¹⁷. Dans ce cas, les mécanismes décrits plus haut s'appliquent.

3.4. L'énoncé, le discours et les structures

Nous avons dit précédemment que les structures n'avaient pas d'intérêt scientifique propre si elles n'avaient pas de portée téléologique dans la production du discours. Nous voudrions nuancer un peu ce propos – elles n'ont pas d'intérêt dans le cadre d'un système modulaire de production des discours, comme celui qu'a proposé Roulet. Elles ont l'intérêt, le seul intérêt à notre sens, de permettre une représentation relativement formelle de l'interprétation ou des diverses interprétations d'un discours. En d'autres termes, selon nous, une structure, c'est et ce n'est que la représentation d'une interprétation possible d'un discours. On voit dès lors pourquoi une structure ne peut avoir de portée téléologique et pourquoi un discours ne peut être téléologiquement orienté vers la production de sa propre structure – l'interprétation n'est pas faite par le locuteur, mais par son ou ses interlocuteurs, elle se produit (lorsqu'elle correspond à une structure) après la production du discours et, au mieux, elle correspond à une représentation de la représentation que se fait l'interlocuteur de l'intentionnalité globale du locuteur. Il devrait cependant être clair qu'elle ne peut rendre compte de la construction que fait l'interlocuteur de sa représentation de l'intentionnalité globale du locuteur puisqu'elle n'est évidemment pas dynamique. D'autre part, le fait qu'une structure représente une interprétation donnée d'un discours n'implique en rien qu'elle conditionne l'existence ou la forme de cette interprétation – s'il y a une relation causale, elle va dans l'autre sens (c'est l'interprétation qui conditionne l'existence et la forme de la structure). Nous avons déjà exposé des idées analogues dans Reboul & Moeschler 1985 – nous nous contentons de les rappeler et de les préciser ici.

¹⁶ Calvino exploite de façon magistrale ce fonctionnement interprétatif dans des textes très courts et nous pensons ici à la description de Sophronia et d'Octavie dans *Les villes invisibles* – cf. les analyses dans Reboul 1992.

¹⁷ On pensera ici à des textes comme *L'inquisiteur* de Pinget et aux *Ames fortes* de Giono. On se souviendra également des dialogues philosophiques, de Platon à Vincent (*Celui qui parlait presque*), en passant par Diderot.

3.5. L'énoncé et les particularités linguistiques des discours □ la réduction causale

Pour défendre l'hypothèse selon laquelle les discours constitueraient des catégories naturelles au sens défini plus haut, on avance souvent l'idée selon laquelle les différents types de discours auraient des particularités linguistiques, qui se manifesteraient par l'absence ou la présence de certains connecteurs, de temps verbaux particuliers, de pronoms particuliers, etc. On se souviendra à cet égard de la distinction classique introduite par Benveniste entre *histoire* et *discours* (Benveniste 1966), ou encore à la distinction de Weinrich entre *récit* et *commentaire* (Weinrich 1973). Il nous semble que ces distinctions, même si elles peuvent avoir une certaine utilité intuitive, n'ont pas des fondements aussi solides que ceux qu'on leur attribue. On pensera ici aux problèmes que soulèvent pour la distinction de Benveniste les exemples de style indirect libre à la première ou à la seconde personne. Quant à la distinction entre récit et commentaire, elle nous semble largement dénuée de sens dans la mesure où elle repose sur la distinction entre avant-plan et arrière-plan qui ne paraît pas pouvoir faire la part entre différents types de discours (cf Smith 1993, Wilson & Sperber 1993, Moeschler 1993). Les distinctions entre récit ou description apparaissent encore bien plus évanescentes et nous semblent se réduire à une intuition basée sur le contenu des discours considérés plus que sur des indices linguistiques stables.

Cependant, y aurait-il des indices linguistiques stables correspondant à un type de discours donné, cela ne suffirait pas à faire de ces types de discours des catégories naturelles scientifiquement pertinentes, au sens défini plus haut □ si c'était le cas, en effet, il faudrait que ces caractéristiques linguistiques ne soient pas réductibles à autre chose, i.e. qu'on ne puisse pas les expliquer par le contenu des énoncés où on les trouve. Prenons seulement le cas de l'ordre temporel supposé typique des récits (le temps avance parallèlement au discours) □ l'ordre temporel n'est pas ici un fait d'encodage (cf. Wilson & Sperber 1993, Moeschler à paraître b), mais le résultat d'inférences déterminées par les contenus exprimés et par des hypothèses d'arrière-plan¹⁸. Plus simplement, il n'y a pas de relation bi-univoque entre l'ordre temporel et tel temps verbal ou tel autre. On peut le voir dans le petit texte de Stendhal où les énoncés (g), (h) et (k) font "avancer le temps", mais où (g) est au présent alors que (h) et (k) sont au passé simple.

Dans cette mesure, les distinctions entre types de discours sont largement intuitives et pré-théoriques □ elles ne déterminent pas des faits primaires en notre sens, elles ne sont pas pertinentes scientifiquement et le problème de l'hétérogénéité des textes, qui dépend de leur existence, est un faux problème.

3.6. Phrase et énoncé à l'oral

Avant de conclure cet article, nous aimerions répondre par avance à une objection qui paraît probable □ celle qui porterait sur le fait que, dans le discours oral authentique, il n'y a pas d'énoncé parce qu'il n'y a pas de phrase grammaticale. Il semble y avoir deux réponses possibles à cette objection : la première consisterait à redéfinir la notion d'*énoncé* de telle sorte qu'elle soit

¹⁸ Dans les termes de la théorie de la pertinence, l'ordre temporel est une explicitation d'un énoncé, résultant de l'enrichissement de la forme logique de cet énoncé, *via* des inférences qui ont pour prémisses le contenu de l'énoncé et les propositions du contexte.

in *Cahiers de linguistique française* 17, 229-248.

indépendante de la notion de *phrase* (i.e. l'énoncé ne correspondrait pas à la réalisation effective d'une phrase) □ la seconde consiste à dire que les interlocuteurs reconstruisent des énoncés (i.e. des phrases grammaticales) à partir des segments linguistiques qui leur sont proposés. C'est, de façon peu surprenante, la seconde solution qui a notre aval □ ajoutons que son rejet ouvre la voie à tous les abuts dans la voie d'une position "agrammaticale" qui correspondrait au rejet de toute distinction entre phrase grammaticale et non grammaticale et peut conduire à des "solutions" où le discours se produit lui-même. Cette seconde solution repose, à notre sens, sur la notion de syntaxe partielle □ nous dirons que l'interprétation d'un exemple met en jeu une syntaxe partielle si cet exemple correspond à plusieurs fragments de phrase, ces fragments étant déterminés par leur grammaticalité propre. Examinons l'exemple suivant, tiré du corpus de Schmale-Buton & Schmale 1984 □

je veux vous dire que la dernière que le/ la dernière *cotorep* on a refusé le ti/ on a rejeté le tiers des demandes au moins

Suivant le critère de syntaxe partielle indiqué plus haut (qui correspond en fait à une syntaxe qui s'appliquerait localement à des unités inférieures à la phrase), on a ici plusieurs fragments ou segments de phrase □

S1 □ je peux vous dire que la dernière
 S2 □ que le
 S3 □ la dernière *cotorep* on a refusé le
 S4 □ on a rejeté le tiers des demandes au moins

On remarquera que le mot incomplet *ti* n'apparaît tout simplement pas dans les segments isolés puisqu'il n'est pas reconnaissable comme un mot. A partir de ces fragments, l'hypothèse est que l'on passe de la syntaxe partielle à la syntaxe en combinant certains des segments entre eux pour en faire des phrases complètes. On obtiendrait dans le cas particulier □

je peux vous dire que la dernière *cotorep* on a rejeté le tiers des demandes au moins

La phrase obtenue peut paraître un peu bizarre, mais, à l'écrit, si l'on ajoute des virgules autour de *la dernière cotorep*, on obtient une phrase grammaticale dans la plupart des niveaux de langue¹⁹.

Pour construire la phrase grammaticale, on a conservé tous les segments qui □

- (i) sont localement grammaticaux □
- (ii) peuvent se combiner entre eux pour produire une phrase globalement grammaticale.

On a ainsi conservé les fragments S1, S3 et S4. La sélection et la simple combinaison des segments ne suffit cependant pas toujours à la production d'une phrase grammaticale. C'est notamment le cas pour l'exemple ci-dessus où la simple sélection et combinaison produirait un énoncé agrammatical □

je peux vous dire que la dernière la dernière *cotorep* on a refusé le on a rejeté le tiers des demandes au moins

Dans tous les cas de ce type, un mécanisme d'effacement de l'une des parties de segments identiques (*la dernière* en S1 et en S3) et des parties de segments qui,

¹⁹ Sur la notion de niveau de langue, cf. Milner 1989.

in *Cahiers de linguistique française* 17, 229-248.

s'en être identiques sont synonymes au moins dans le cotexte (*on a refusé le* en S3 et *on a rejeté le* en S4). Cette dernière précision nous amène à discuter le réalisme cognitif de la solution proposée, aussi bien que le principe général qui gère cette solution. De nombreuses études ont montré que le phénomène des hypothèses anticipatoires dont vous avons montré plus haut qu'il fonctionnait au niveau des textes, fonctionne au niveau des énoncés, si ce n'est au niveau des phrases, la désambiguation se faisant souvent bien avant que les différentes interprétations possibles d'un énoncé ne deviennent accessibles²⁰. On remarquera que ce processus psychologique produirait, mutatis mutandis, les mêmes effets que le pré-traitement des discours oraux authentiques proposé par Luscher (1989).

4. CONCLUSION

Pour conclure, nous espérons avoir montré que la modularité n'a de sens que si elle est (a) authentique²¹ et (b) réaliste psychologiquement, i.e. si elle se veut une hypothèse sur le fonctionnement mental. Nous espérons de même avoir montré que le discours n'est pas une catégorie naturelle scientifiquement pertinente, mais un fait émergent 1 à partir des énoncés. Il n'a donc pas besoin d'un traitement propre et l'économie scientifique consiste à s'en tenir à l'étude du fonctionnement d'une catégorie naturelle scientifiquement pertinente, à savoir l'énoncé.

Il se peut que nous nous trompions sur tous ces points, mais le poids de la preuve (et la balle) sont dans le camp adverse...

BIBLIOGRAPHIE

- AUCLIN A. (1994) "L'analyse pragmatique du discours et la qualité du dialogue : arguments pour une approche systémique de la compétence discursive", *Colloque Le dialogique*, Le Mans, 15-16 avril 1994.
- BENVENISTE E. (1966) *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- CALVINO I. (1974) *Les villes invisibles*, Paris, Le Seuil.
- CHOMSKY N. (1987) *La nouvelle syntaxe*, Paris, Le Seuil.
- DENNETT D.C. (1991) *La conscience expliquée*, Paris, Odile Jacob.
- FODOR J.A. (1986) *La modularité de l'esprit*, Paris, Minuit.
- LUSCHER J-M. (1989) "Propositions pour un pré-traitement des unités conversationnelles", *Verbum* XII/2, 179-192.
- MILNER J-C (1989) *Introduction à une science du langage*, Paris, Le Seuil.
- MOESCHLER J. (1993a) "Relevance and conversation", *Lingua* 90, n° 1/2, 149-171.

²⁰ D'où la difficulté qu'il y a parfois à trouver l'ambiguïté dans les exemples linguistiques.

²¹ Nous rappellerons ici que la modularité chomskyenne, par exemple, passe par l'étanchéité des modules, le principe de projection jouant le rôle de liaisons entre modules (cf. Chomsky 1987).

in *Cahiers de linguistique française* 17, 229-248.

MOESCHLER J. (1993b) "Aspects pragmatiques de la référence temporelle – indétermination, ordre temporel et inférence", *Langages* 112, 39-54.

MOESCHLER J. (à paraître a) *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*.

MOESCHLER J. (à paraître b) "Time and reference: temporal sequencing, tenses and focalisation", in REBOUL A. (ed.) *Evolving reference: time and objects*, Amsterdam, John Benjamins.

MOESCHLER J. & REBOUL A. (1987) "Histoire du curé et de la servante de Stendhal. Deux approches sur l'interprétation", *Etudes de Lettres*, 51-62.

MOESCHLER J. & REBOUL A. (1994) *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Le Seuil.

PUTNAM H. (1975) *Mind, language and reality: Philosophical papers, Volume 2*, Cambridge, Cambridge University Press.

REBOUL A. (1992) *Rhétorique et stylistique de la fiction*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.

REBOUL A. (à paraître) "(In)cohérence et anaphore: mythes et réalités", *Actes du Colloque International "Relations anaphoriques et (in)cohérence"*, 1-3 décembre 1994, Anvers.

REBOUL A. & MOESCHLER J. (1985) *Discours théâtral et analyse conversationnelle*, *Cahiers de Linguistique Française* 6.

ROULET E. (1991) "Vers une approche modulaire du discours", *Cahiers de Linguistique Française* 12, 53-81.

ROULET E. (1995) "L'analyse du dialogue dans une approche modulaire des structures du discours – l'exemple du dialogue romanesque", in F. HUNDSNURSCHER & E. WEIGAND (eds.) *Future perspectives of dialogue analysis*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1-34.

SCHMALE-BUTON E. & SCHMALE G. (1984) *Conversations téléphoniques*, Thèse, Bielefeld Universität.

SEARLE J.R. (1992) "Conversation", in H. Parret & J. VERSCHUEREN (eds.) *(On) Searle on conversation*, Amsterdam, John Benjamins, 7-29.

SEARLE J.R. (1995) *La redécouverte de l'esprit*, Paris, Gallimard.

SMITH N. (1993) "Observation sur la pragmatique des temps", *Langages* 112, 26-38.

WEINRICH H. (1973) *Le temps*, Paris, Le Seuil.

WILSON D. & SPERBER D. (1993) "Pragmatique et temps", *Langages* 112, 8-25.